CHAPITRE 9

Les temps modernes (1914-1960)

Depuis quelques années, le ton monte entre la France et son ennemie l'Allemagne. La défaite de 1871 est restée dans la mémoire collective.

1 - La Grande Guerre

Le 28 juin 1914, l'archiduc d'Autriche et son épouse sont assassinés à Sarajevo. En représailles, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. L'Allemagne, alliée naturelle des Autrichiens, entre dans le conflit puis déclare la guerre à la Russie. Désireuse d'éliminer au plus tôt la puissance militaire française, elle déclare ensuite la guerre à la France le 3 août 1914. La Belgique, rapidement envahie malgré sa neutralité déclarée, est entraînée malgré elle dans ce conflit. C'est au tour de l'Angleterre de voler au secours de ses alliés.

Dès les premiers jours d'août, les Allemands se ruent sur les places fortes belges et envahissent tout le pays. Cette tactique prend au dépourvu le commandement français qui a concentré ses troupes à la frontière lorraine. Les Allemands poussent leur avantage vers le sud-est et envahissent notre région qui est désormais coupée du reste du pays.

C'est le début d'une occupation ennemie très dure, voire insupportable, qui va durer quatre ans. Dès le 5 octobre, les troupes ennemies réquisitionnent le blé chez les agriculteurs. Le ravitaillement devient de plus en plus difficile. Les maires de l'Avesnois se réunissent au chef-lieu d'arrondissement pour discuter et organiser le ravitaillement.

Les Allemands restreignent les libertés individuelles: tout rassemblement est interdit, un laissez-passer est obligatoire pour se déplacer. Ils obligent les communes à payer un impôt de guerre.

Le 14 juillet 1916, le Conseil Municipal décide de refuser le paiement de cette rançon aux motifs que :
- le conseil est mandataire de la loi française et ne peut prendre de décision contraire à celle-ci; ce serait un acte illégal
- les habitants de Saint Hilaire ont déjà payé une contribution de 40.000 francs pour 1914, 1915 et 1916
- ils ont fourni de nombreuses réquisitions (la plus grande partie des récoltes de 1915), ainsi que des bestiaux, machines agricoles, etc... et fournissent chaque jour le produit de leur exploitation herbagère
- la commune doit pourvoir aux frais de travaux commandés par l'autorité allemande
- la commune aide les indigents.

Le 20 juillet, les représentants des 21 communes de la région d'Avesnes se réunissent au sujet de la conduite à tenir face à cette rançon. Seules les communes de Saint Hilaire, Sains, Floyon et Flaumont ont voté contre le paiement. L'autorité allemande leur donne alors quatre heures pour accepter cet impôt et menace de terribles représailles en cas de refus. Elle promet le pillage, une levée d'otages et le paiement d'un impôt encore plus important que ce qui est demandé. La mort dans l'âme, le conseil décide de céder devant la force *avec l'amer regret de ne pouvoir faire autrement*.

Le 23 avril 1917, l'imposition de guerre s'élève à 68.400 francs. La communauté ne peut faire face à cette dépense et décide d'emprunter cette somme aux habitants, tout en s'engageant à rembourser les avances avec un intérêt de 2% calculé à partir du jour de la signature de la paix.

Le 10 août 1917, l'autorité allemande exige encore la somme de 84 816 francs et dix-huit jours plus tard, la somme de 173.280 francs !

Toute résistance est jugée inutile et dangereuse car elle met en péril la vie des villageois. Mais il est désormais impossible d'emprunter ces fonds aux habitants, déjà fortement réquisitionnés et dont les conditions de vie se dégradent de jour en jour. La disette apparaît. Les prix des denrées alimentaires ont flambé des le début de la guerre. La qualité des aliments s'est fortement dégradée. Par exemple, dès 1914, le village s'est retrouvé sans boulangerie, sans farine et sans ouvriers pour cuire le pain. La commune a décidé, dans l'urgence, d'installer une boulangerie dans le premier local libre avec des boulangers improvisés. Mais le pain ainsi fabriqué absorbe 10 % de farine en plus.

Le village subit d'importants dégâts. L'abreuvoir communal est comblé, le pont du chemin de fer est détruit. L'église et le presbytère ont été endommagés, la cloche a été enlevée et fondue. Les pompes communales sont détruites, ainsi que le mobilier scolaire.

L'Avesnois accueille avec un immense soulagement l'annonce de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Le village compte ses morts, civils ou militaires.

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BERNARD	Achille	HALLANT	Rémy
BERNARD	Léon	HARAMANT	Arthur
BINOT	Henri	JOVENIAUX	Edmond
BINOT	Léon	JOVENIAUX	Philippe
BRACELET	Marceau	JOUGLET	Jules
BRASSEUR	Fernand	JULIEN	Gaston
BROSSET	Eugène	LENGRAND	Henri
BUTEUX	Jules	LEPORCQ	Hilaire
CAULLERY	Achille	MATTON	Paul
CHATELAIN	Henri	MEUNIER	Théodore
COGNIOT	Zéphir	PAILLON	Léon
CRAS	Jean	PROIX	Julien
COUPILLAUD	Max	REGOSINO	Léon
DUVEAU	Emile	RENARD	Georges
EVRARD	Hermann	RIVE	André
FONTAINE	Adolphe	RIVE	Henri
FRANCOIS	Georges	ROBACHE	Julien
GUYOT	Adolphe	THOMAS	Félix
HALLANT	René	WANTY	Marius

Victimes civiles : Clément BOTTEAU, Valmyr DUCARNE, Henriette CHATELAIN, Louise MERCIER.

En 1919, le Conseil Municipal demande au gouvernement français de rembourser les avances dues aux habitants pour les impôts de guerre. Il faut attendre 1923 pour que les bâtiments communaux soient réparés pour une somme totale de 7.000 francs.

C'est en 1921 que la commune fait ériger le monument destiné à *honorer toute la gloire et tous les soldats de France qui vinrent à Verdun pour mourir ou pour vaincre.* Il est commandé au marbrier de Sars Poteries, Mr JOUNIAUX, pour un montant de 14.000 francs, financé pour partie par la commune à hauteur de 5.400 francs et par le produit de deux concerts à hauteur de 8.600 francs. Sur sa face principale, il porte palme et croix de guerre en relief. Il est surmonté d'un poilu mesurant 1m60. Il est inauguré en grande pompe par une foule extrêmement nombreuse, venue rendre un dernier hommage à ses héros.

Très rare photographie prise le jour de l'inauguration du monument.

Ci-dessous, ancienne carte postale représentant le monument.

2 - L'entre-deux-guerres

C'est une époque marquée, dans un premier temps, par la reconstruction de la région, puis, dans un second temps, par la grande crise économique qui va frapper les pays industrialisés.

L'agriculture se modernise et la production augmente. Les salaires sont revalorisés.

Le traitement du secrétaire de mairie passe de 1.800 francs à 3.000 francs en 1925, celui du garde champêtre de 2.400 à 2.800 francs, le cantonnier vicinal de 3.600 francs à 4.200 francs et le chef de la musique municipale de 1.200 à 2.000 francs. Ces augmentations sont dues surtout à l'augmentation du coût de la vie et à l'inflation.

Saint Hilaire adhère, le 24 août 1924, au syndicat intercommunal d'électrification qui se crée. L'électrification des écarts est décidée en Conseil Municipal le 24 mars 1933 pour un coût de 68.003,50 francs, financé par un emprunt remboursable sur 30 ans.

Le progrès s'installe durablement. En 1929, 46 chênes et 30 peupliers du Bosquet Communal sont vendus par adjudication publique. Le produit de cette vente est employé comme suit :
- 1/10ème à la construction d'un lavoir
- 3/10èmes à'électrification publique (rues, place...)
- 3/10èmes à la réparation des bâtiments communaux
- 2/10èmes à la construction d'un préau pur l'école des filles
- 1/10ème pour l'achat de matériel pour la salle des fêtes.

En 1922, un nouveau cimetière est créé grâce à l'achat d'un terrain aux époux DELCROIX-WALLERAND, propriétaires à Monceau Saint Waast et demeurant à Saint Hilaire.

En 1930, une troisième classe, enfantine, est sollicitée. Le nombre total d'élèves atteint bientôt la centaine. Le Conseil Municipal s'engage:
- à mettre à disposition une salle de répétition annexe à celle des garçons
- à acquérir le matériel nécessaire
- à servir au titulaire une indemnité de logement convenable
- à rémunérer une femme de service
- à inscrire pendant 10 ans au moins au nombre de ses dépenses obligatoires les dépenses incombant à la commune du fait de cette création.

1932 voit la création d'une section de sapeurs-pompiers de sept hommes rémunérés 4 francs de l'heure par incendie.

En 1935, la commune acquiert un immeuble à Madame Julia Marie NOYON pour la somme de 18.000 francs (plus 6.000 francs de frais et 14.500 francs de frais d'aménagement) pour servir à la création d'un nouveau bureau de poste, l'ancien étant devenu trop exigu. Pour compenser ces frais, la commune décide de louer le logement annexe comprenant trois pièces au premier étage, une cave, une buanderie et un jardin pour 60 francs par mois. L'ancien bureau est loué 100 francs par mois et le nouveau bureau est loué aux PTT 750 francs annuellement. Deux emplacements de garages dans la cour sont loués.
Ce nouveau bureau de postes est inauguré par Léo LAGRANGE le 4 octobre 1936. Léon LAHANIER, maire, organise à cette occasion un grand banquet populaire.

1936 est également l'année du goudronnage des chemins vicinaux (grâce aux subventions départementales et à l'emprunt) et la mise en place d'un pont en fer sur le gué de Fuchaux, ce pont provient de Boussières ou de Marpent et a été acheté aux Domaines.

Une pompe électrique est installée aux Rocs pour éviter aux habitants d'aller puiser de l'eau à la rivière.

L'idée de construire un entrepôt frigorifique communal est lancée. Il serait mis à la disposition des cultivateurs suivant redevance pour résorber le marché du beurre pendant la période excédentaire de production.

La classe laborieuse souffre de la crise économique de la fin des années 20. La commune vote le 8 février 1927, un budget de 2.000 francs destiné à payer les ouvriers sans travail que la commune emploiera à divers travaux. Pour ce faire, on ouvre un registre à la mairie avec les nom et prénom des chômeurs et le nom des patrons qui réclament des ouvriers pour des travaux particuliers ou agricoles. C'est l'entraide villageoise qui perdure depuis des siècles.

La solidarité joue encore en 1936, lors des grèves, lorsqu'une allocation de 2 francs par jour et par personne est versée aux grévistes nécessiteux. La commune vote même une aide aux grévistes du bassin de la Sambre.

Pour tenter d'atténuer les souvenirs liés à la Grande Guerre, les villageois s'amusent lors des grandes occasions, qui sont très souvent des fêtes patriotiques.

Voici, par exemple, le programme du 14 juillet 1925 :
7h30 : distribution de viande aux indigents à la mairie
15h : courses en sacs sur la place

Prix pour les hommes et jeunes gens : 6, 3 et 2 francs
Prix pour les garçonnets de 10 à 13 ans : 5, 3 et 2 francs
Prix pour les garçonnets de 6 à 10 ans : 5, 3 et 2 francs
Prix pour les fillettes de 10 à 13 ans : 5, 3 et 2 francs
Prix pour les fillettes de 6 à 10 ans : 5, 3 et 2 francs

Jeux de boulettes : prix 8 et 4 francs

Jeux de quilles pour hommes et jeunes gens :
- chez Madame Amélie JOVENIAUX : prix 10, 6 et 4 francs
- chez Monsieur Jules LEVY : prix 10, 6 et 4 francs
- chez Madame veuve MICHEL : prix 10, 6 et 4 francs

Jeux de quilles pour femmes et jeunes filles sur la place : prix 8, 4 et 2 francs

Rebarre avec une boule à 18 francs

17h : sur la place, concert par la musique municipale et chants par les élèves de l'école
19h : distribution des prix à la salle des fêtes

Dimanche 19 juillet à 20h30, bal.

Le 11 novembre 1929, la commune organise des festivités :

8h : distribution de pain aux indigents (1kg par ménage et 500g par personne)
10h : messe en musique puis dépôt de gerbe au monument aux morts et chants par les enfants de l'école
De 12h à 13h : boulage pour les Anciens Combattants et la Musique
13h : banquet des Anciens Combattants
14h à 16h : Boulage pour hommes et femmes
20h : bal à la salle des fêtes

La traditionnelle ducasse du village a lieu le dimanche qui suit le 11 janvier. Des fêtes sont également organisées le premier dimanche de mai, le deuxième dimanche d'octobre, et, comme on vient de le voir, le 14 juillet et le 11 novembre. Ces festivités sont toujours accompagnées d'un concert suivi d'un bal. A compter du 14 février 1930, la fête patronale du premier dimanche d'octobre est avancée au premier dimanche de septembre, en raison du retour à l'heure d'hiver et des mauvaises conditions atmosphériques. A cette occasion, le raccroc est également supprimé. Ces réjouissances sont toujours animées par la fanfare municipale.

Fanfare Municipale en 1926 dirigée par Elie Valat.

Le 8 juillet 1925, quelques vingt-sept musiciens "dissidents" décident de créer une *Fanfare libre* nommée *"Les Amis Réunis"*. Celle-ci donne un concert lors de la fête communale du premier dimanche d'octobre sans l'autorisation du maire, qui l'avait accordée à l'autre société musicale: la fanfare municipale. Sur plainte du maire, un procès-verbal est dressé par la gendarmerie à tous les membres de la fanfare libre.

L'affaire est portée devant le tribunal pénal, composé de Mr le Docteur Sirot, conseiller général et juge suppléant, de Mr Wittrant, ministère public et de Mr Georges Cholet, greffier.

Après l'exposé des faits et la plaidoirie de Maître Edart défendant les musiciens, le ministère public déclare qu'il considère que l'interdiction faite par le maire à la Fanfare libre est arbitraire et qu'il ne requiert aucune condamnation. Les 27 membres de la société musicale sont relaxés.

Georges BAILLEZ, chef de la Fanfare libre, donne à midi, sur la grand'place d'Avesnes un concert pour marquer sa satisfaction, devant un auditoire nombreux.

Les relations entre les deux fanfares sont tendues. Le 28 novembre suivant, une bagarre éclate entre partisans des deux sociétés musicales. Des coups sont échangés et plainte est déposée.

Quelques années plus tard, les esprits sont calmés et les deux sociétés fusionnent pour devenir l'*harmonie municipale "Les Amis Réunis"*. Le conseil municipal décide, en 1930, d'acheter de nouveaux instruments d'une valeur de 4.500 francs, somme payée sur les dommages de guerre accordés à la musique municipale.

Défilé animé par l'harmonie municipale « Les Amis Réunis ». Au premier plan, à gauche, André Coupillaud, maire.

Les années trente sont marquées par le Front Populaire et ses avancées sociales. Sous l'impulsion de Léo Lagrange, député du Nord, Conseiller Municipal à Avesnelles et ministre de la jeunesse et des sports, le maire, Léon Lahanier[1] décide de créer une auberge de jeunesse pour y accueillir les "jeunes touristes" venant découvrir les richesses culturelles de notre pays. Le "père aubergiste" est alors Victor HOSSELET. C'est la salle des fêtes (actuellement la cantine scolaire) sert de lieu d'accueil.

[1] Léon Lahanier, membre de la S.F.I.O, est conseiller général du canton d'Avesnes-Nord depuis 1932 et maire de Saint Hilaire depuis 1929.

Le maire décide aussi l'installation d'une base nautique au pont de l'Helpe, avec cabines de bain, quai de départ et embarcadère avec quatre barques. La responsabilité du matériel incombe à Mr LOISEAUX. Les barques sont louées à l'heure. Par beau temps, sur la berge à gauche à la hauteur du bois communal, on peut y accoster et prendre un rafraîchissement servi par Eugène GAILLETON. On peut même danser au son du tout nouveau phonographe...C'est la guinguette au bord de l'eau.

Avec la seconde Guerre Mondiale, les barques seront remisées puis réquisitionnées par le service incendie. Les cabines, faute d'entretien, sont démontées. L'expérience ne sera plus renouvelée.

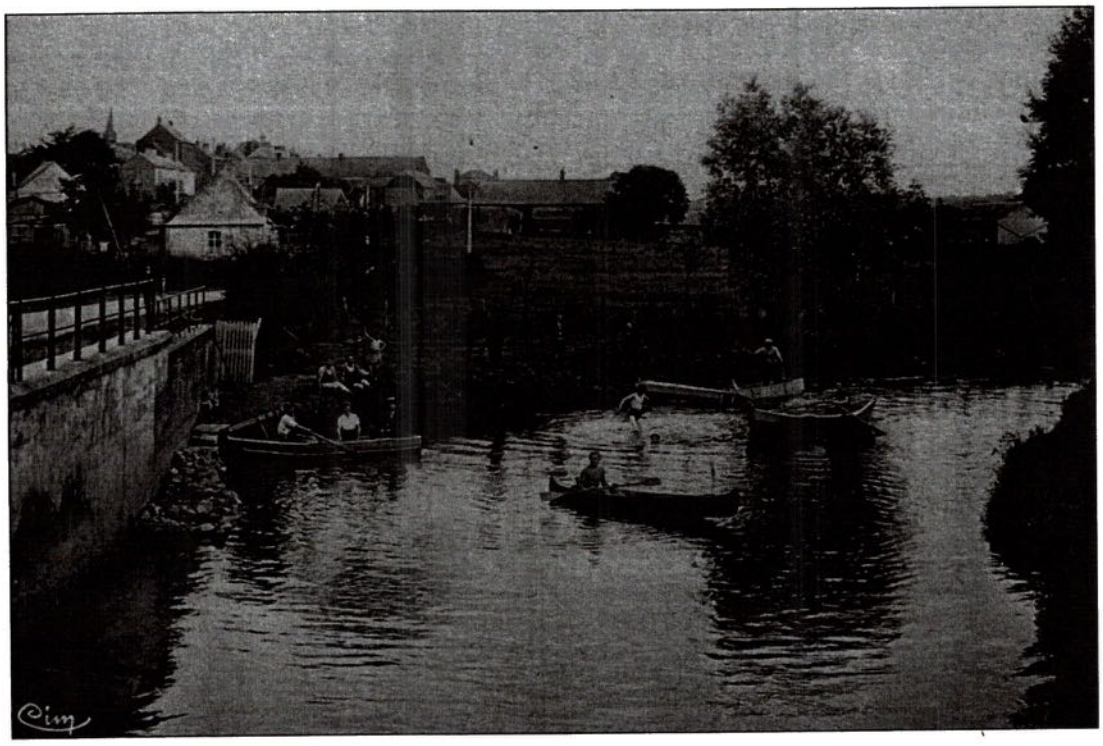

Sur cette carte postale, on peut voir les barques (dont une est en fer et les trois autres en bois). Les nageurs sont surveillés par Mr Willot, habitant du village.

3 - La seconde Guerre Mondiale

Face aux agressions successives de l'Allemagne envers l'Autriche, la Tchécoslovaquie puis la Pologne, l'Europe finit par riposter et, le 2 septembre 1939, la mobilisation générale est décrétée. La guerre est déclarée le lendemain. Durant tout l'hiver, c'est *la drôle de guerre*. Les troupes françaises prennent position à la frontière de l'est et attendent l'ennemi. C'est le temps de l'inaction. Le 10 mai 1940, les Allemands envahissent la Belgique et poursuivent leur offensive vers les Ardennes. Le 16 mai en fin d'après-midi, la 7ème Panzer, dirigée par Rommel, pénètre en France par Clairfayts. Après une courte résistance de l'armée française, elle se dirige vers le sud par la route de Solre et arrive deux heures plus tard aux Trois Pavés. Elle entre dans Avesnes par le Pont Rouge et se dirige vers Landrecies. Elle se heurte alors à des chars français légers. Le combat cesse vers trois heures du matin. La colonne de blindés reprend sa route, passe à Saint Hilaire sur l'actuel CD 962[1] et le 17 mai, à l'aube, elle franchit la Sambre à Landrecies. Elle traverse Pommereuil et Le Cateau pour atteindre Cambrai le 18. L'armée française, dans sa débâcle, abandonne armes et munitions que les enfants du village récupèrent et dissimulent.

Les populations belges fuient l'ennemi et affluent dans la région. Plusieurs personnes décèdent à Saint Hilaire et sont inhumées au cimetière du village.

Le 23 juin 1940, le Nord est déclaré Zone Interdite : les Allemands instaurent un régime d'exception politique et militaire. Ils organisent également un pillage systématique des campagnes et des industries.

[1] L'actuelle route de Landrecies.

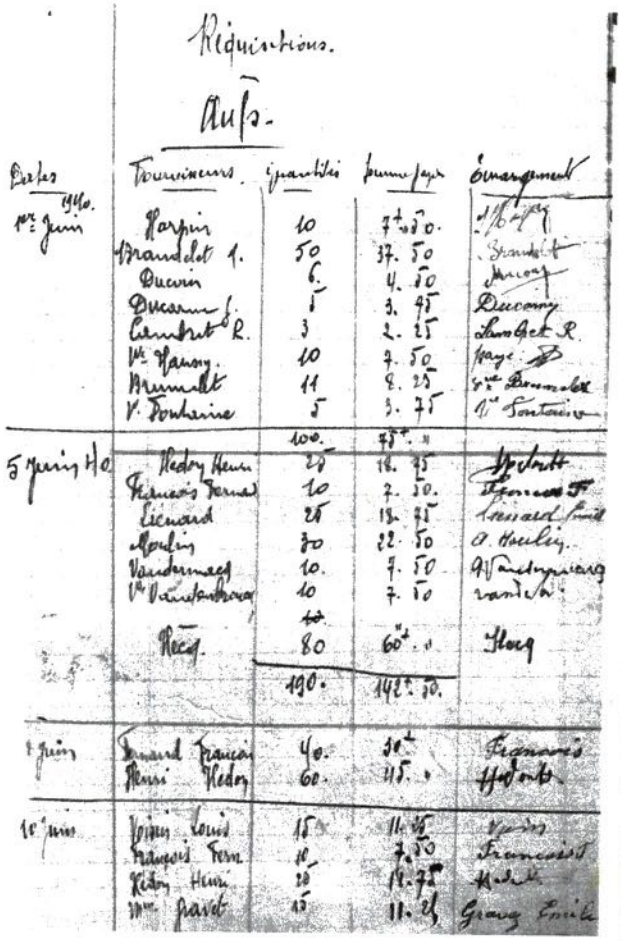

Réquisitions.

Aufs.

Dates 1940.	Fournisseurs	quantités	Somme payée	Émargement
1er juin	Harpin	10	7f 50.	[illegible]
	Brandelet 1.	50	37. 50	Brandelet
	Ducoin	6.	4. 50	Ducoin
	Ducarme J.	5	3. 75	Ducarme
	Cambret R.	3	2. 25	Cambret R.
	Vve Hanny.	10	7. 50	Haye
	Brunelet	11	8. 25	Vve Brunelet
	V. Fontaine	5	3. 75	V. Fontaine
		100.	75f. "	
5 juin 40	Hedon Henri	25	18. 75	Hedon
	François Fernand	10	7. 50.	François F.
	Lienard	25	18. 75	Lienard Louis
	Moulin	30	22. 50	A. Moulin
	Vandermacq	10.	7. 50	A. Vandermacq
	Vve Vandenbroucq	10	7. 50	Vandenbroucq
		~~10.~~		
	Recq.	80	60f. "	Hecq
		190.	142f. 50.	
7 juin	Fernand François	40.	30f	François
	Henri Hedon	60.	45. "	Hedon
10 juin	Voisin Louis	15	11. 25	Voisin
	François Fern.	10	7. 50	François
	Hedon Henri	25	18. 75	Hedon
	Mme Gravet	15	11. 25	Gravet Emile

La pénurie de denrées alimentaires se fait très rapidement sentir et le rationnement est mis en place. Le marché noir fleurit. Par exemple, un kg de beurre vaut officiellement 35 F et se négocie 130 F au marché noir (un ouvrier de filature gagne environ 7 F de l'heure). La misère gagne peu à peu la région.

Léon LAHANIER, maire du village, décide de quitter ses fonctions en décembre 1940. Le sous-préfet refuse alors sa démission et le conseil municipal menace de démissionner à son tour s'il refuse d'être maire. A regret, il revient aux affaires municipales sous certaines conditions: avoir Kléber ETHUIN comme adjoint et nommer un secrétaire de mairie apte à remplir ses fonctions. Paul DUPONT est alors nommé secrétaire de mairie. En plus de ses attributions, il assure la distribution des cartes de ravitaillement et les statistiques agricoles. A compter du 1er janvier 1942, Kléber ETHUIN se charge de l'établissement et de la distribution des cartes de rationnement. L'administration allemande durcit tellement les conditions de réquisition que la commune doit engager un employé auxiliaire chargé d'établir des fiches de recensement (Il y a alors 105 agriculteurs au village), les laissez-passer, les certificats de cheptel, les états de livraison de lait, crème, beurre, fromages à fournir, le recensement du bétail...C'est Mr Denis ROBERT qui est nommé en mai 1942 remplacé en août 1942 par Mr Félix BERNARD.

L'occupant oblige également chaque mairie à installer une ligne téléphonique, ce qui est fait en août 1941. Huit personnes surveillent en permanence fils téléphoniques et panneaux indicateurs afin d'éviter tout sabotage.

Le 9 juillet 1943, le maire lit en séance ordinaire du conseil municipal une circulaire relative à l'organisation du Service du Travail Obligatoire pour les jeunes gens. La Résistance s'active dans les campagnes. Les maquis prennent corps et se remplissent de réfractaires au S.T.O. A Saint Hilaire, aucun fait notoire ne se produit. Quelques habitants deviennent membres des F.F.I[1] dont le curé du village : l'abbé GIROL, qui soigne les blessés.

L'espoir d'une libération du territoire renaît avec le débarquement allié le 6 juin 1944. Progressivement les Américains pénètrent de plus en plus profondément dans le pays. Paris est libéré le 25 août 1944 par les chars français de Leclerc. Les Américains continuent leur progression vers le nord-est et repoussent les Allemands vers la Belgique. La 3ème D.B américaine dirigée par le Général Maurice ROSE libère Saint Hilaire le 1er septembre 1944. Libérer est un bien grand mot: la compagnie, venant de Dompierre, entre dans la commune par le carrefour qui fait face à la route de Coutant, traverse le village, sans s'y arrêter et débouche au carrefour Cogniot pour foncer vers Avesnes. En passant, les soldats distribuent chocolat ou chewing gum aux enfants. Ils ne rencontrent aucune résistance allemande ; des S.S qui logeaient dans une ferme au centre du village se sont repliés quelque temps auparavant.

La région libérée, il faut tout reconstruire.

4 - L'après-guerre

Le 12 octobre 1944, Les membres du conseil municipal élargi aux membres FFI se réunissent sous la présidence de Léon LAHANIER et délibèrent sur le problème crucial du ravitaillement.

Les membres du Conseil Municipal présents : Mrs MATTON, WERY, GAILLETON, BRISSON et FIERQUIN
Excusés: Mrs BARANT, ETHUIN, FRANCOIS
Les Membres FFI : Mr l'Abbé GIROL, ADAM, MOULIN Armand, OCQUIDENT père, LEPORCQ, VIN Victor, BOSQUETTE Camille, GAILLETON Georges, POULET Auguste, DRUET Ernest, FREHAUT Clovis
Les membres PR : CARON Maurice, HEDON Kléber

[1] Forces Françaises de l'Intérieur.

Léon LAHANIER présente sa démission pour des raisons personnelles. Mais *considérant les innombrables services rendus à toute la population particulièrement pendant les années d'occupation,* le Conseil Municipal refuse d'accepter la démission. Mais Léon LAHANIER persiste et accepte de rester en tant que conseiller. C'est Kléber ETHUIN puis Vital BRISSON qui font fonction de maire jusqu'aux élections suivantes prévues les 29 avril et 13 mai 1945.

Sont élus: Camille RAVAUX, Vital BRISSON, Fernand FRANCOIS, Eugène GAILLETON, Albéric MATTON, Kléber HEDON, Paul MAILLARD, Clovis FREHAUT, Léon LAHANIER, Kléber ETHUIN, Jules LEPORCQ, Paul FIERQUIN.

Léon LAHANIER est élu maire à l'unanimité et Vital BRISSON adjoint.

Deux ans plus tard, le 19 octobre 1947, de nouvelles élections ont lieu. Quelques changements ont lieu dont le plus important : l'arrivée de la première femme au conseil: Mme Ismérie CONTESSE.

Saint-Hilaire-sur-Helpe ***(890 habitants)***

Cliché *Voix du Nord*

1er Rang (de gauche à droite) : MM. **SAMAIN Georges, LAHANIER Léon,** Maire, **MATTON Albéric.**
2me Rang (de gauche à droite) : MM. **FIERQUIN Paul, ETHUIN Kléber, CONTESSE Ismérie, GAILLETON Eugène, RAVAUX Camille.**
3me Rang (de gauche à droite) : MM. **DURSENT René, HEDON Henri, FREHAUT Clovis, BRISSON Vital, HAUSSY Auguste.**

Conseil Municipal issu du scrutin du 19 octobre 1947.

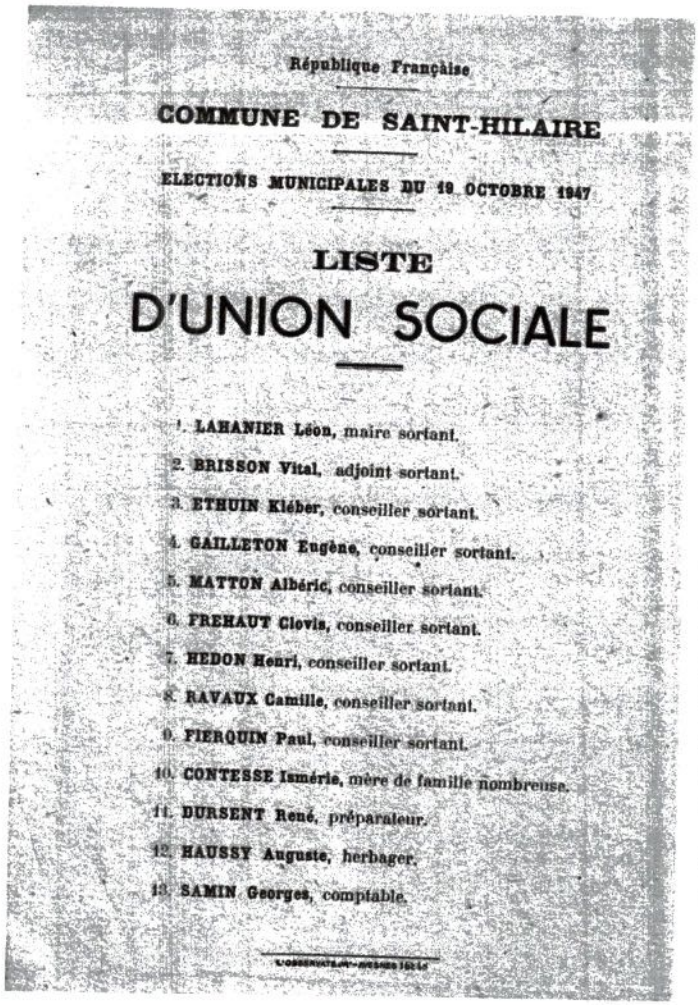

République Française

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE

ELECTIONS MUNICIPALES DU 19 OCTOBRE 1947

LISTE

D'UNION SOCIALE

1. LAHANIER Léon, maire sortant.
2. BRISSON Vital, adjoint sortant.
3. ETHUIN Kléber, conseiller sortant.
4. GAILLETON Eugène, conseiller sortant.
5. MATTON Albéric, conseiller sortant.
6. FREHAUT Clovis, conseiller sortant.
7. HEDON Henri, conseiller sortant.
8. RAVAUX Camille, conseiller sortant.
9. FIERQUIN Paul, conseiller sortant.
10. CONTESSE Ismérie, mère de famille nombreuse.
11. DURSENT René, préparateur.
12. HAUSSY Auguste, herbager.
13. SAMIN Georges, comptable.

La première tâche du nouveau conseil est de traiter la question primordiale du ravitaillement communal.

Le village, contrairement aux années 1914-1918, n'a pas connu de destruction. La vie reprend plus facilement. Le 18 juin 1945, une fête de la Résistance est organisée : un dépôt de gerbes au monument aux morts par les Anciens Combattants de 1914-18, les prisonniers de guerre et la Résistance, est organisé, suivi de jeux dans les cafés FRANCOIS, HOSSELET et LEVY. Le 14 juillet 1945 est également l'occasion d'un grand rassemblement patriotique.

C'est en 1946 que la municipalité organise pour la première fois dans la commune un arbre de Noël pour tous les enfants de 0 à 13 ans. Ils reçoivent des jouets, une cugnole, des bonbons, oranges et bananes. Les vieillards indigents reçoivent, quant à eux, du bois de chauffage. La fête à lieu le 24 décembre à 20 heures. Elle est financée par une souscription lancée dans la commune et qui remporte un vif succès. L'année suivante, on organise le premier banquet des anciens sur le même principe. On fait appel aux dons. Mr SYNAEGHEL, alors boucher, offre toute la viande; les apéritifs, vin blanc, liqueurs, beurre et fromage, sont offerts par les membres du Conseil Municipal et du bureau de bienfaisance.

Ces deux opérations sont depuis lors reconduites chaque année.

Le progrès est en marche. La commune examine un avant-projet d'alimentation en eau potable (grâce au forage au lieu-dit *La* Cressonnière). L'électrification des écarts continue. La nouvelle salle des fêtes est officiellement inaugurée le 28 octobre 1951 sous la présidence de Monsieur Eugène THOMAS, ancien ministre et député, de Charles NAVEAU, sénateur et conseiller général, d'Augustin LAURENT, député et président du Conseil Général du Nord, de Monsieur le sous-préfet et du maire Léon LAHANIER.

La municipalité décide l'achat d'un véhicule d'occasion pour exécuter de petits transports, il est conduit par le cantonnier Raphaël CONTESSE.

Le corps de sapeurs pompiers de Saint Hilaire est dissous en 1953 en raison de la vétusté et de l'insuffisance de matériel et du fait que les huit volontaires sont toujours absents dans la journée, étant sur leur lieu de travail. Une demande de rattachement au centre de secours d'Avesnes est formulée.

En 1954, le projet de pose d'un pont métallique enjambant l'Helpe à Fucheaux voit enfin le jour.

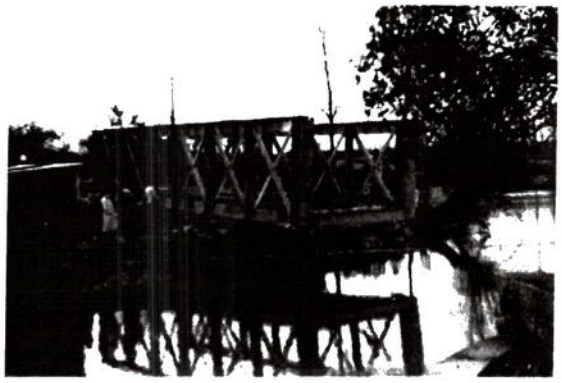

Le *pont Pigeaud* en cours de pose.

Une cantine scolaire voit le jour la même année. Elle a pour but de donner une soupe chaude aux enfants venant de loin et de les maintenir en surveillance de 12 heures à 14 heures. Dès sa création, elle accueille de nombreux enfants. C'est Mme VINCHON puis Mme TAMINIAUX qui assurent le service.

Avec le décès de Léon LAHANIER, le 9 septembre 1956 et l'élection d'André COUPILLAUD le 7 octobre suivant, Saint Hilaire entre dans l'ère résolument moderne et se tourne vers l'avenir ...

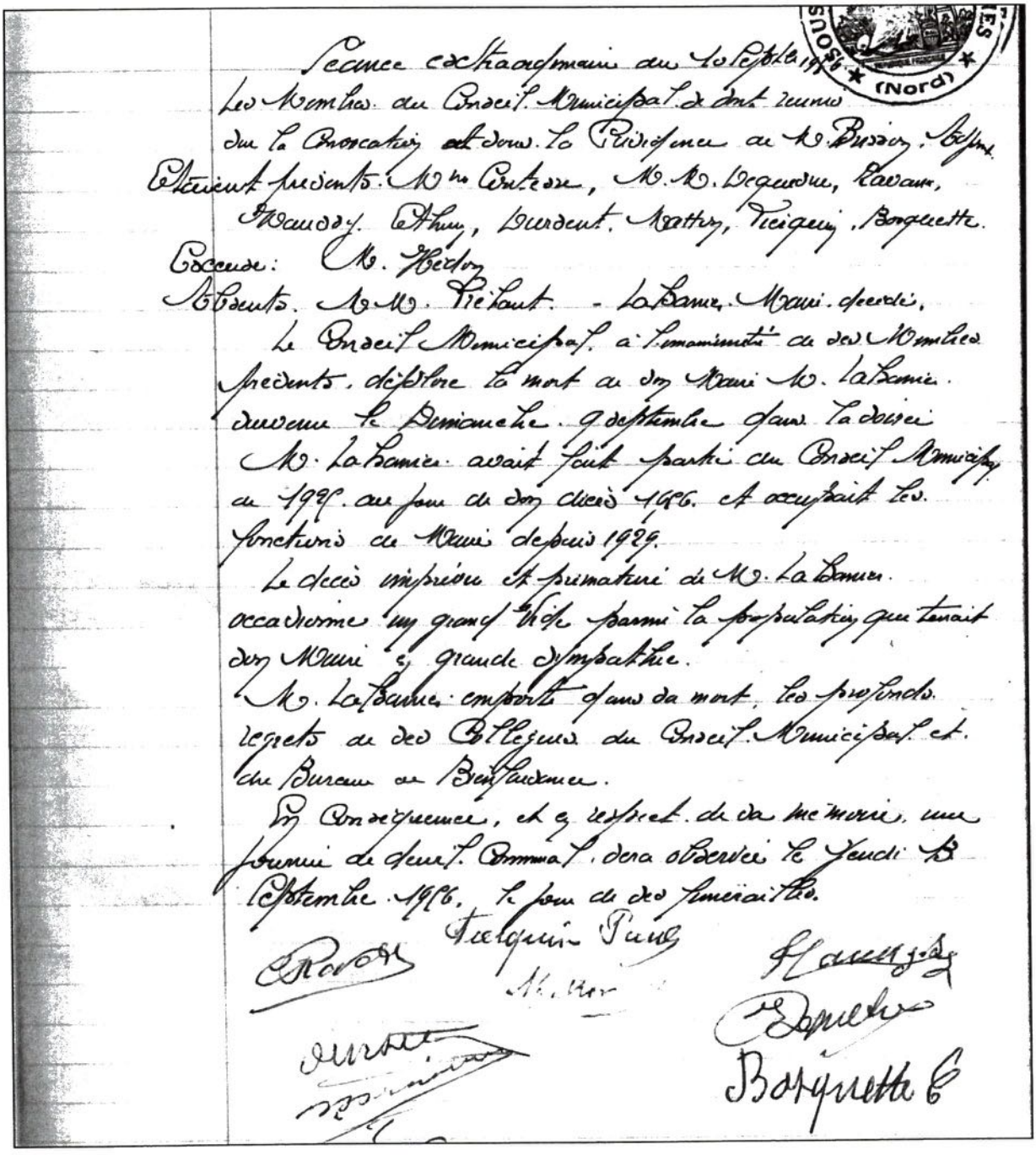

Séance extraordinaire du 10 Septbre 1956

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis sur la Convocation et sous la Présidence de M. Brisson, Adjoint.

Étaient présents : Mme Contesse, MM. Degueurne, Ravaux, Maussy, Ethuy, Durdent, Matton, Tiergeny, Borquette.

Excusé : M. Hédon

Absents : MM. Trébaut - Lahanier, Maire décédé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents, déplore la mort de son Maire M. Lahanier survenue le Dimanche 9 septembre dans la soirée.

M. Lahanier avait fait partie du Conseil Municipal de 1925 au jour de son décès 1956 et occupait les fonctions de Maire depuis 1929.

Le décès imprévu et prématuré de M. Lahanier occasionne un grand vide parmi la population qui tenait son Maire en grande sympathie.

M. Lahanier emporte dans sa mort, les profonds regrets de ses Collègues du Conseil Municipal et du Bureau de Bienfaisance.

En conséquence, et en respect de sa mémoire, une journée de deuil communal sera observée le Jeudi 13 Septembre 1956, le jour de ses funérailles.

Tiergeny Paul

Borquette C

Séance du 1er Février 1960.

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis sur la Convocation et sous la Présidence de M. Coussillaud, Maire.

Étaient présents : Tous les Membres en exercice.
M.M. Trichant, Denise, Pavaux, Gilbert, Vin, Médon, Bosquette, Ethuin, Druet, Dequesne, Mme Contesse.

" absent : M. Maudry, q.c.d.

Témoignage de Confiance et de Sympathie au Général de Gaulle, Président de la République.

En ouvrant la séance, M. Coussillaud, Maire, demande à l'Assemblée de s'associer à lui, dans les heures tragiques que nous traversons pour adresser au Général de Gaulle, Président de la République une motion de Confiance.

Il s'est dressé de toute son énergie, contre les factieux d'Alger qui voulaient saper l'autorité de l'État et de la République, il s'est révélé un Chef et un Républicain.

Le Conseil Municipal

à l'unanimité, s'associe fermement et dignement à la décision du Maire, il adresse une pensée émue à nos fils qui sont en Algérie et qui sont chargés d'une mission périlleuse, il adresse également à leurs Parents, ses souhaits de Courage et de Confiance.

Le Télégramme est ainsi conçu :

"Les Membres du Conseil Municipal de Saint-Hilaire-de-Velpe, réunis le 1er Février 1960, expriment à l'unanimité leur attachement au Président de la République, et l'assurent de leur pleine Confiance pour la défense de la République